



Extrait du registre des délibérations du Conseil Municipal
Séance du 2 septembre 2025

Nombre de membres

Afférents : 29

Présents : 20

Qui ont pris au vote : 28

L'an deux mille vingt-cinq et le deux du mois septembre de à 19 heures, le Conseil Municipal de la commune de Sausset-les-Pins, s'est réuni à la Salle des Arts et de la Culture, sur la convocation qui lui a été adressée par le Maire, conformément à l'article L 2121-10, du Code Général des Collectivités Territoriales, sous la présidence de Monsieur Maxime MARCHAND, Maire.

Etaient présents à cette assemblée :

Maxime MARCHAND, Maire,

Les adjoints : Mme Marie-Laure WALTHER, M. Jean-Louis LABOURAYRE, M. Serge AMBAN, Mme Elisabeth MARAÏNI, M. Anthony BICCHIERAI, Mme Julie SAVI, M. Stéphane DETRAY,

Les conseillers municipaux : Mme Julie DESMOULINS, M. André MOURGUES, M. Jacques SABATIER, M. Francis GENGOUX, Mme Valérie WILLEMART, Mme Cécile BONNEAU, Mme Marion NEFF, M. Pierre-Valentin VERNHES, M. Alain LEVINSPUHL, M. Etienne HERPIN, Mme Valérie MASSON-RAGUSA, M. Philippe GALIZZI,

Excusés, avaient donné procuration :

Mme Christelle BURRIAT à Mme Marie-Laure WALTHER, M. Patrice THOMAS à M. Serge AMBAN, Mme Dominique PIGNATEL à M. Jean-Louis LABOURAYRE, Mme Mary-Christine BERTRANDY-CAMPANA à M. Alain LEVINSPUHL, Mme. Christine BEAULIEU à M. Etienne HERPIN, Mme Marjolaine CHATONEY à Stéphane DETRAY, Mme Anne-Sophie STERBA à M. Maxime MARCHAND, M. Thomas ARDUIN à M. Pierre-Valentin VERNHES.

Absent : M. Bruno CHAIX

A été nommé secrétaire : M. Philippe GALIZZI

DELIBERATION N° 2025-09-10

Nomenclature ACTES 7.5

ATTRIBUTION DE SUBVENTIONS A DIFFERENTES ASSOCIATIONS

Le Conseil Municipal,

VU le Code général des collectivités territoriales, notamment ses articles L. 1611-4 et suivants relatifs à l'attribution de subventions,

VU le budget primitif de l'année 2025, adopté en date du 3 avril 2025,

VU les demandes de subventions déposées par les associations locales pour l'organisation de la Fête vénitienne qui s'est déroulée le 14 août 2025,

CONSIDÉRANT que les associations concernées contribuent activement à l'animation du territoire, à la cohésion sociale, à la culture, au sport, à l'environnement ou à d'autres domaines d'intérêt général,

CONSIDÉRANT qu'il convient d'encourager et de soutenir financièrement leurs actions,

Et après en avoir délibéré,

APPROUVE d'attribuer les subventions suivantes aux associations ci-dessous listées :

Nom de l'association	Montant alloué (€)
Loisirs et Marche	1 000 €
Mica Dance	300 €
Usagers du Port	280 €
Sport Détente Saussetois	300€
Plaisanciers de Sausset-les-Pins	500€
L.A.C Bleu	400€

DIT que les crédits nécessaires sont inscrits au budget primitif, chapitre 65.

VOTE :

Pour : unanimité

Contre :

Abstention :



Le Maire,
Maxime MARCHAND

REPUBLIQUE FRANCAISE

Département des Bouches-du-Rhône

Commune de SAUSSET LES PINS

Rapporteur :

DELIBERATION N° 2025-09-10

Objet : Attribution de subventions à différentes associations

NOTE EXPLICATIVE DE SYNTHESE

La commune a voté lors du dernier conseil municipal du 03 avril 2025, une enveloppe budgétaire d'un montant de 140 000€ pour 64 associations.

Cependant, cette enveloppe n'a pas été intégralement versée.

C'est pourquoi, il est proposé d'attribuer pour l'année 2025 aux associations suivantes pour leur participation à la fête vénitienne qui s'est déroulée le 14 août 2025 :

- Loisirs et Marche : 1 000 € (2 bateaux)
- Mica Dance : 300 €
- Usagers du Port : 280 €
- Sport Détente Saussetois : 300 €
- Les Plaisanciers de Sausset-les-Pins : 500 €
- L.A.C Bleu : 400 €

Il est donc proposé aux membres du conseil municipal d'approuver l'attribution de ces subventions aux différentes associations susvisées.